
LES VŒUX DE L'ESS

RETRANSCRIPTION DES DISCOURS DU 8 JANVIER 2018

1. DOMINIQUE SACHER, PRESIDENT

Bonjour, en cette période de vœux nous vous souhaitons évidemment le meilleur pour vous, vos proches, et dans la réalisation de vos engagements. Engagement pour un monde plus juste, plus humain, plus écologique et où toutes et tous devraient avoir une place.

L'ESS est une économie engagée qui ne soutient pas le consumérisme ou le profit financier comme une fin en soi. Comme vous le savez, l'ESS est déjà présente dans beaucoup d'activités humaines. Et elle doit contribuer à en développer d'autres, afin de permettre à un maximum de nos concitoyens de trouver une utilité économique et sociale.

En pensant à la future loi PACTE, pour l'innovation et la transformation des entreprises, dont la consultation publique en ligne commencera le 15 janvier. Je me dis que nous entrons dans une période charnière. Les prochains mois seront, sans nul doute, cruciaux pour le développement de tous les acteurs économiques mais aussi de l'Économie Sociale et Solidaire.

Les enjeux sont de taille et nous allons devoir prouver que nos actions sont essentielles pour que les territoires soient les lieux d'expérimentation. Avec une ESS qui s'adapte à un nouvel environnement économique sans perdre l'essentiel de ce qui l'a créée.

Plus que jamais l'ESS va devoir s'engager encore plus dans l'innovation sociale et repérer les besoins non satisfaits de nos concitoyens et des territoires. Les associations ont une longue expérience en la matière. Elles sont expertes en développement de projet d'intérêt général. Elles ont su construire des réseaux de conseillers associatifs formés par le Mouvement associatifs avec le soutien du Conseil régional.

Les nouvelles technologies du numérique et du digital sont un défi, y compris pour l'ESS. Pour elle, l'innovation sera de tout faire pour que le numérique soit aussi au service de l'humain et du bien commun sur les territoires de vie. Les nouvelles technologies pourront aussi contribuer à structurer des filières où l'ESS a une place à tenir comme dans l'économie circulaire et la CRESS peut y contribuer.

En Région Centre-Val de Loire nous devons à la fois nous battre pour préserver nos principes fondamentaux et construire dans un esprit de concorde et d'ouverture avec les autres acteurs économiques et les collectivités locales sur tous les territoires.

Mutualiser, coopérer, s'associer ce ne sont pas que des mots que d'aucuns pensaient dépassés ou mièvres, c'est pour nous la seule façon de retisser des liens et faire mieux société.

En 2018, l'engagement de la CRESS est attendu auprès des acteurs publics et privés dans l'animation économique des territoires de vie en étant présente dans DEV'Up et au niveau départemental et par le portail connect'up.

La CRESS devra réunir des moyens pour soutenir une plus grande coopération inter réseaux pour contribuer activement à développer l'économie de proximité sur les territoires de vie. Elle doit continuer à décloisonner l'ESS en orchestrant les savoirs faire spécifiques de ses réseaux et en initiant des innovations collectives intra et extra familles de l'ESS.

Permettez-moi pour conclure de m'inspirer d'une citation de Stéphane Hessel, il disait : « Créer, c'est résister. Résister, c'est créer ». En 2018, je pense qu' »Entreprendre collectivement, c'est résister et que Résister, c'est créer collectivement sur son territoire de vie ».

Bonne Année 2018 !



2. JEAM MICHEL DELAVEAU, REPRÉSENTANT DU COLLEGE DES ASSOCIATIONS

Je représente ce soir le collège associatif qui est l'une des composantes de la CRESS et mon secteur d'origine dans cette composante, c'est sa partie sociale et médicosociale.

Parmi les 5 thèmes abordés dans le film qui a été projeté et qui sont tous les 5 communs à toutes les composantes de la CRESS, il m'a été demandé de développer celui qui s'intitule « transformer ». J'en suis particulièrement heureux car je vois que l'action associative est un exemple éclatant de la transformation, qu'elle génère sur la situation des plus démunis de notre société, quelle que soit la raison pour laquelle ils sont démunis (maladie, handicap, déficit social, manque d'accès à la culture, dépendance, exclusion etc.).

L'action associative est mise en œuvre par des bénévoles qui donnent de leur temps, parfois de leur argent. Ce sont des bénévoles engagés au service d'une cause. Dans d'autres structures, on les appellerait « des militants ». Là encore, c'est un point commun à toutes les composantes de la CRESS.

Dans le domaine associatif, et plus spécialement dans celui que je connais le mieux, à savoir l'action sociale et médicosociale et de solidarité, ces bénévoles engagés sont à l'origine du système de protection sociale qui caractérise notre pays. Historiquement, depuis la fin de la seconde guerre mondiale, c'est l'action militante de ces bénévoles engagés qui a créé l'essentiel des structures sociales, médicosociales et de solidarité. Progressivement, l'Etat et ses diverses composantes sont intervenues par le soutien, le financement, la détermination des priorités et plus récemment par la définition même des politiques sociales.

Il s'est créé un équilibre parfois instable mais vivant entre les associations et les autorités publiques. On est passé de la seule initiative associative à une sorte de « co construction ». Il faut faire vivre cette démarche et c'est notre volonté.

Le mouvement associatif avait communiqué il y a quelques années sur cette action de transformation des associations : « que serait la vie sans les associations ».

Qui aiderait les personnes handicapées ou âgées à leur domicile ou en établissement ?

Qui accueillerait les jeunes dans les espaces éducatifs entre l'école et la famille ?

Qui développerait les lieux d'accueil pour la petite enfance en milieu rural ?

Qui interviendrait auprès des personnes en situation d'exclusion ?

Qui proposerait le droit aux vacances pour tous ?

Qui ferait faire du sport à tous les enfants ?

Que deviendrait le spectacle vivant ?

Qui défendrait l'environnement ?

Qui ferait l'animation locale ?

C'est pour moi l'occasion de présenter au nom de notre composante associative de la CRESS des vœux à l'ensemble de nos partenaires pour qu'en 2018 les valeurs de solidarité qui nous animent soient davantage prises en compte. Je vous rappelle la formule de notre prochain congrès de Tours : Libertés...inégalités...fraternité ?

J'espère que le point d'interrogation qui ponctue le mot fraternité puisse disparaître et que ce si beau mot devienne réalité.



3. DANIEL QUETARD, REPRESENTANT DU COLLEGE DES MUTUELLES

Bonjour à tous,

Je suis ravi de me trouver parmi vous pour vous faire passer le message mutualiste.

Je ne veux pas vous abreuer de chiffres et de pourcentages; vous connaissez aussi bien que moi, la place et le rôle que tient le collège des Mutuelles dans l'ESS.

D'aucuns nous disent souvent que nous sommes riches ; certes nous le sommes, mais des valeurs qui sont les nôtres et surtout du challenge que nous relevons sans cesse et qui se décline en 10 C. que je vous propose de découvrir: CHALLENGE

C comme CAP. Celui qu'il nous faut tenir, conscients que nous sommes de nos responsabilités, pour garantir à tous nos adhérents des prestations de qualité sur tout le territoire et à tous les personnels la pérennité de l'emploi.

C comme COMPETENCE : à tous à tous les niveaux pour offrir à chacun la prise en charge la mieux adaptée à ses besoins.

C comme COHERENCE : dans les choix difficiles qu'il faut parfois faire mais qui n'ont qu'un seul but : mettre l'humain au cœur de nos préoccupations

C comme COOPERATION: avec les Partenaires institutionnels ou non.

C comme COMMUNICATION : avec les adhérents (expliquer les options prises, avec les autres mutuelles pour travailler mieux ensemble, se rapprocher parfois, créer des synergies, mais avec le souci constant de porter nos valeurs.

C comme COURTOISIE : elle doit être de mise à chaque instant.

C comme CONTRAT Moral : assumé vis-à-vis de nos adhérents et de nos partenaires (ESS).

C comme COMPETITIVITE : Elargissement de la fréquentation de nos œuvres - la recherche de nouveaux partenaires - la signature de nouvelles conventions - la certification - l'Optimisation des contrats.

C comme CHANGEMENT : Chacun, quelle que soit la place qu'il occupe dans l'organisation, doit se sentir responsable, engagé, faire preuve d'initiative.

C comme COURAGE : Nous n'en manquons pas et ce, à tous les niveaux: Politiques, Personnels de direction- - d'assistance de secrétariat - d'accueil - Professionnels des Ets, des SSAM etc.

Tous ensemble, nous tendons à donner à l'ESS la place qui lui revient; la tâche est sans doute rude, mais combien exaltante.

Et je vous laisse en conclusion de ce chapitre, cette pensée philosophique à méditer: Ce n'est pas parce que les choses sont difficiles que nous n'osons pas; C'est parce que nous n'osons pas que les choses sont difficiles, Sénèque

Réfléchir sans cesse à notre rôle, pour dépasser la recherche des intérêts personnels au profit des intérêts collectifs. Nous adapter à l'évolution de la société et non l'inverse. Tous les EFFORTS tendent vers ces résultats.

L'ENGAGEMENT entre tous : homme, femme, jeune, moins jeune, actif, retraité, Mutualiste est la condition sine qua non de la réussite; NOUS AVONS UN SAVOIR-FAIRE, ENCORE FAUT-IL LE FAIRE SAVOIR !!!

Etre mutualiste au sein de l'ESS, quel challenge dans un monde envahi par le chacun pour soi, la compétition, le consumérisme? Toutes les crises que nous avons connues et que nous subissons encore génèrent un malaise sociétal dont les conséquences sont profondes : les fossés continuent de se creuser ; la démocratie est bafouée dans des pays qui ne sont pas très éloignés du nôtre, les inégalités sociales, l'injustice, l'égoïsme perdurent. Les Mutuelles dans l'ESS, c'est le gage de l'EFFICACITE.

De la société de consommation, il nous faut passer à la société de partage. Nous sommes tous invités à nous retrousser les manches pour relever cet autre défi.

Après les 10 C, Je vous livre donc les 3E, gages du succès : EFFORT - ENGAGEMENT - EFFICACITE

Je vous remercie d'avoir partagé avec moi cette "mini omelette."

4. HERVE RENAUD, REPRESENTANT DU COLLEGE DES COOPERATIVES

La famille des coopératives est représentée par le collège coopératif.

En France, c'est :

- 23 000 entreprises coopératives avec 1,2 Millions de salariés en France (5 % de l'emploi) pour un CA de 307 milliards € et 26 millions de sociétaires qui animent la gouvernance démocratique (on y retrouve des enseignes coopératives connues comme Big Mat, optique 2000, Krys, Système U, les coopératives d'artisans / ORCAB, Best Western, JoueClub, ...).

Les $\frac{3}{4}$ des sièges sociaux des 100 + grosses coopératives sont implantés hors région parisienne.

En région, le collège coopératif est présent à la CRESS par :

- l'URSCOP (Union Régionale des SCOP)
- Coop de France à travers la coopération agricole
- L'USH (Union Sociale pour l'habitat : coopératives HLM)
- Les 3 banques coopératives : le Crédit Mutuel, la Caisse d'Epargne et le Crédit Coopératif (que je représente)

Toutes ces coopératives font partie de l'ESS et adhèrent aux principes coopératifs :

- 1 personne / 1 voix : (vie démocratique / vie coopérative / Assemblée Générale annuelle)
- Le capital est détenu par les clients / sociétaires qui peuvent s'exprimer lors des Assemblées Générale
- Lucrativité limitée : Pas de rémunération de l'actionnaire via des dividendes car ce sont les sociétaires qui détiennent le capital avec une rémunération réduite et encadrée (maxi TMO).

Pour les banques, les résultats servent pour partie à :

- renforcer les fonds propres de la banque (afin de développer la distribution de crédits)
- et pour une autre partie sont redistribués sous forme d'intérêts aux porteurs de parts sociales qui constituent le capital des banques coopératives.

Il nous appartient d'innover, de faire toujours plus et toujours mieux connaître et reconnaître ce modèle qui a fait et fait ses preuves, au niveau social et économique. Il nous appartient également de créer les liens avec les acteurs de l'économie locale et de proximité et de poursuivre et inventer / développer les nouveaux outils (financiers comme les titres associatifs / renforcement fonds propres, intégrer les incubateurs, accélérateurs...).

